



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 21 AOÛT 2012, À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE DE DELSON, SITUÉ AU 50 RUE STE-THÉRÈSE À DELSON.

Sont présents :

Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Mario Arsenault, administrateur et représentant de la ville de Saint-Constant
Monsieur Marc Verville, administrateur et représentant du comité des usagers
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Monsieur Paul Jones, représentant substitut de la ville de Delson

Sont également présents pour cause:

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations, Société Gestrans
Madame Julie Ruel, chargée de projet, Société Gestrans
Madame Myriam Iler, Société Gestrans

Est absent:

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Michel Béland agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement.

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 21 août 2012;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 juin 2012;
- 1.3. Adoption des comptes à payer des mois de juin et juillet 2012
- 1.4. Résolution concernant les inscriptions au Colloque de l'AQTIM 2012;
- 1.5. Résolution concernant l'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants;
- 1.6. Avis de motion - Projet de règlement 03-2012 Retrait des départs de 7h35 et 8h30 du circuit 37;
- 1.7. Résolution concernant l'achat de boîtes de perception supplémentaires;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 19 juin 2012;
- 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
- 2.3. Rencontre du comité consultatif des usagers du 9 août 2012;

3. Finances :

- 3.1. La situation financière aux 30 juin et 31 juillet 2012;

4. Opérations :

- 4.1. Le rapport sur les opérations des mois de juin et juillet 2012;

5. Bienvenue aux usagers

6. Correspondance

6.1. Correspondance reçue :

- 6.1.1. ROCHE - 2012-06 / réf. : l'approche;



- 6.1.2. BFL Canada - 2012-06-15 / réf. : Certificat d'assurance;
- 6.1.3. MTQ - 2012-06-15 / réf. : Plan québécois des infrastructures en transport en commun 2011-2016;
- 6.1.4. Bélanger Sauv  - 2012-06-18 / réf. : Conseil intermunicipal de transport Roussillon / g n ral - Opinion contrat SAEIV;
- 6.1.5. MTQ - 2012-07-04 / r f. : R ponse   la correspondance d'appui au CIT du Haut-Saint-Laurent;
- 6.1.6. Monsieur Pierre Moreau, ministre des Transports du Qu bec - 2012-07-23 / r f. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes, volet immobilisations - Projet d'achat et d'installation de vingt abribus;
- 6.1.7. Monsieur Daniel Bergeron, AMT - 2012-07-20 / r f. : V rification des contributions municipales au transport en commun en vue du versement final par l'AMT du produit de la majoration de la taxe sur les carburants pour l'ann e financi re 2011;

6.2 Correspondance envoy e :

- 6.2.1. Monsieur Pierre B langer, AQTIM - 2012-06-26 / r f. : Acquisition d' quipements OPUS;
- 6.2.2. Madame Marie-H l ne Leroux, AMT- 2012-07-09 / r f. : Projets de prolongement du m tro;
- 6.2.3. Aux membres du Conseil - 2012-07-09 / r f. : Affiche du circuit  lectrique - Bienvenue aux voitures  lectriques !;
- 6.2.4. Monsieur Hugo Morissette - 2012-07-12 / r f. : Concept permanent   Saint-Constant;
- 6.2.5. Monsieur Jean-Yves Trottier, Raymond Chabot Grant Thornton - 2012-07-20 / r f. : Lettre d'affirmation relative   l'audit des  l ments pertinents du rapport d'exploitation 2011;
- 6.2.6. Monsieur Paul C t , AMT - 2012-08-07 / r f. : Installation des panneaux   messages variables (PMV) dans les stationnements incitatifs du CIT Le Richelain, du CIT Roussillon, du CIT Chambly-Richelieu-Carignan et de la ville de Sainte-Julie
- 6.2.7. Monsieur Yanik Daigneault, Transdev-Veolia - 2012-08-13 / r f. : Plaintes non trait es;

7 Ajouts   l'ordre du jour :

- 7.1
- 7.2
- 7.3

8 Varia :

- 8.1
- 8.2
- 8.3

9 Lieu et date de la prochaine assembl e ordinaire

10 Lev e de l'assembl e.

1.1 2012-060 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBL E ORDINAIRE DU 21 AO T 2012**

Il est propos  par : Monsieur Mario Arsenault
Appuy  de : Monsieur Marc Verville
Et r solu   : L'unanimit 

D'adopter l'ordre du jour de l'assembl e ordinaire du 21 ao t 2012 avec le retrait du point suivant :

1.7 R solution concernant l'achat de bo tes de perception suppl mentaires;

et l'ajout des points suivants :

- 7.1 Projet pilote CIT Roussillon-TARSO / Campagne publicitaire;
- 7.2 Ressources additionnelles SAEIV;
- 7.3 R solution concernant une modification au circuit 33;



- 8.1 Présentation de Monsieur François Rebello;
- 8.2 Modifications au stationnement de la gare Ste-Catherine à Saint-Constant;
- 8.3 Borne électrique au stationnement incitatif;

et le dépôt du document suivant :

- Procès-verbal de la rencontre du 8 août du comité consultatif des usagers du CIT Roussillon;

ADOPTÉE

1.2 2012-061 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2012

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
 Appuyé de : Monsieur Marc Verville
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 juin 2012, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2012-062 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2012

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans, présente les comptes à payer pour les mois de juin et juillet 2012.

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
 Appuyé de : Monsieur Marc Verville
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer ci-dessous, pour le mois de juin 2012.



COMPTES À PAYER MOIS DE JUIN 2012

MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	CHÈQUE
JUIN	9142-9837 QUÉBEC INC.	ENTRETIEN ABRIBUS	4	313.88 \$		
JUIN	9142-9837 QUÉBEC INC.	ENTRETIEN ABRIBUS	5	313.88 \$	627.76 \$	2654
JUIN	BELANGER SAUVE	AVIS IMPLANTATION SAEIV	307820	864.25 \$	864.25 \$	2655
JUILLET	SOCIÉTÉ GESTRANS	GESTION JUILLET 2012	900002598	31,388.93 \$		
JUILLET	SOCIÉTÉ GESTRANS	SITE INTERNET JUILLET 2012	900002630	459.90 \$	31,848.83 \$	2656
JUIN	IAG TRAITEUR	ASSEMBLÉE DU 19 JUIN 2012	402409	252.95 \$	252.95 \$	2657
JUIN	LE REFLET REGIONAL(DIVISION SU)	AVIS ASSEMBLÉE DU 19 JUIN 2012	F-239494	93.13 \$		
JUIN	LE REFLET REGIONAL(DIVISION SU)	AVIS RÈGLEMENT 20-2012	F-239230	471.40 \$	564.53 \$	2658
JUIN	M. YVON MASSICOTTE	ASSEMBLÉE DU 19 JUIN 2012	41079	300.00 \$	300.00 \$	2659
JUIN	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICE JUIN 2012	2012008	377,540.30 \$	377,540.30 \$	2660
TOTAL DES COMPTES À PAYER				411,998.62 \$	411,998.62 \$	

et les comptes à payer ci-dessous, pour le mois de juillet 2012



COMPTES À PAYER MOIS DE JUILLET 2012

MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHÈQUE
	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICE JUILLET 2012	201210	381,061.19 \$	381,061.19 \$	2661
	AON PARIZEAU INC	ASSURANCES ADMINISTRATEURS DIRIGEANTS	134186	1,918.05 \$	1,918.05 \$	2662
	ASS. QC. TRANS.INTERMUNICIPAL	RÉPARATION ÉQUIP. OPUS	2012-226	536.36 \$	536.36 \$	2663
	SOCIÉTÉ GESTRANS	COMITÉ USAGER - RENCONTRE DU 13 JUIN 2012	900021190	1,210.12 \$		
	SOCIÉTÉ GESTRANS	ANALYSE TRANSPORT SCOLAIRE	900021219	1,724.63 \$		
	SOCIÉTÉ GESTRANS	DÉPENSES REFACTURABLES	900022903	2,271.78 \$		
	SOCIÉTÉ GESTRANS	GESTION AOÛT 2012	900002599	31,388.93 \$		
	SOCIÉTÉ GESTRANS	SITE INTERNET AOÛT 2012	90002631	459.90 \$	37,055.36 \$	2664
	RAYMOND CHABOT GRANT THORON	HONORAIRES VÉRIFICATION 2011	FAC0713778	2,184.53 \$	2,184.53 \$	2665
	LE REFLET REGIONAL(DIVISION SU)	AVIS ASSEMBLÉE DU 21 AOÛT 2012	OR00015714	93.13 \$	93.13 \$	2666
	AGENCE METROPOLITAINE DE TRANS	LIGNE TRAIN MONTRÉAL / DELSON	20120531	1.32 \$	1.32 \$	2667
	AGENCE METROPOLITAINE DE TRANS	LIGNE TRAIN MONTRÉAL / DELSON	300612	3,221.54 \$	3,221.54 \$	2667
	AGENCE METROPOLITAINE DE TRANS	LIGNE TRAIN MONTRÉAL / DELSON	2012-07	4,312.80 \$	4,312.80 \$	2667
TOTAL DES COMPTES À PAYER				430,384.28 \$	430,384.28 \$	

ADOPTÉE



1.4 2012-063 RÉSOLUTION CONCERNANT LES INSCRIPTIONS AU COLLOQUE DE L'AQTIM 2012

CONSIDÉRANT que le 18^e Colloque annuel de l'AQTIM aura lieu les 20 et 21 septembre 2012 à l'Hôtel Chéribourg;

CONSIDÉRANT que messieurs Gilles Meloche, Mario Arsenault et Marc Verville désirent participer au colloque 2012 de l'AQTIM ;

CONSIDÉRANT que les frais d'inscription pour le colloque sont de 435 \$ (excluant les taxes);

CONSIDÉRANT que les frais pour la réservation d'une chambre d'hôtel sont de 139 \$ / nuit en occupation simple et double (excluant les taxes);

CONSIDÉRANT que les frais de transport seront également remboursés;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à cette dépense ont déjà été approuvés par le budget 2012;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'inscription de messieurs Gilles Meloche, Mario Arsenault et Marc Verville au colloque de l'AQTIM 2012.

Que le CIT rembourse les frais raisonnablement encourus à cette fin sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

1.5 2012-064 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants du CIT Roussillon vient à échéance le 21 août 2012;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de la Compagnie d'Assurance Travelers du Canada renouvelant la police en titre selon les mêmes termes, limites, conditions et primes que la police expirante;

CONSIDÉRANT que les primes de cette police sont les suivantes :

Responsabilité des administrateurs et dirigeants d'organisations à but non lucratif :
- Limite 2 000 000 \$
- Franchise 2 500 \$ pour chaque réclamation contre l'entité;

CONSIDÉRANT que divers avenants ont été ajoutés pour améliorer la garantie;

CONSIDÉRANT que cette soumission couvre la période du 21 août 2012 au 21 août 2015 et que la prime totale est de 4 935 \$ + les frais de courtage de 125 \$ payable comme suit :

21 août 2012 - 1 645 \$ + 125 \$ frais de courtage
21 août 2013 - 1 645 \$
21 août 2014 - 1 645 \$

CONSIDÉRANT que la taxe de vente provinciale de 9 % est exclue de ces primes;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la soumission de Compagnie d'Assurance Travelers du Canada pour le



renouvellement de l'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants aux mêmes termes et conditions que la police expirante pour la période du 21 août 2012 au 21 août 2015 pour un montant total de 4 935 \$ + les frais de courtage de 125 \$ (excluant la taxe de vente provinciale de 9 %).

ADOPTÉE

1.6 2012-065 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 03-2012 - RETRAIT DES DÉPARTS DE 7H35 ET 8H30 DU CIRCUIT 37

Monsieur Mario Arsenault, administrateur et représentant de la ville de Saint-Constant, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 03-2012, retirant les départs de 7h35 et 8h30 du circuit 37 du service de transport en commun de personnes dans les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant. Demande est faite d'une dispense de lecture lors de l'adoption de ce règlement remis aux membres du Conseil présents, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. Chapitre C-19).

1.7 RÉOLUTION CONCERNANT L'ACHAT DE BOÎTES DE PERCEPTION SUPPLÉMENTAIRES

Ce point a été retiré de l'ordre du jour pour être reporté à la prochaine assemblée.

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 19 JUIN 2012

Monsieur David Viannay précise qu'il communiquera avec les travaux publics de chacune des villes afin de les informer au sujet de l'échéancier relatif à l'installation des abribus. L'installation de ceux-ci sera effectuée par le fournisseur. Monsieur Viannay mentionne que le montant de la subvention demeurera la même malgré l'achat d'abribus supplémentaires. Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine demande à ce que les travaux débutent par la ville de Sainte-Catherine.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Il est mentionné que les différents problèmes ont été réglés et que désormais le projet suit son cours.

Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations chez Société Gestrans précise que des prototypes du système seront installés sous peu dans certains véhicules du CIT.

Des discussions ont lieu concernant la possibilité de publiciser l'avènement du SAEIV. Le ministère des Transports du Québec étant partenaire du projet, un processus particulier doit être respecté concernant la publicité. Ce point sera discuté plus amplement au sein du comité.

2.3 RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS DU 9 AOÛT 2012

Madame Julie Ruel, chargée de projet chez Société Gestrans dépose le compte-rendu de la rencontre du 9 août du comité consultatif des usagers. Lors de cette rencontre, les points suivants furent traités :

- Panneaux de signalisation;
- Photos du livret horaire et du guide de l'utilisateur;
- Retard du circuit 115;
- Circuit 35 : les développements;
- Open Data;

Monsieur Marc Verville, administrateur et représentant du comité consultatif des usagers demande au transporteur l'autorisation d'utiliser sans frais un véhicule afin de prendre les photographies qui seront utilisées pour les versions ultérieures du livret horaire et du guide de l'utilisateur.

Monsieur Verville mentionne qu'à la suite de la plainte d'un résident de la rue



Bourbeau à Saint-Constant sur laquelle circule le circuit 35 un ralentisseur sera installé.

Enfin, Monsieur Verville explique les informations qui pourraient être obtenues par l'utilisation d'Open Data. Monsieur David Viannay contactera Geomap afin de valider la faisabilité du projet et obtenir une estimation des coûts relatifs à l'utilisation de ce logiciel. Un suivi sera fait à ce sujet.

3 FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 JUILLET 2012

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 juillet 2012 et explique les écarts budgétaires.

4 OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2012

Madame Julie Ruel, présente le rapport des opérations pour les mois de juin et juillet 2012. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une diminution de -0,65 % pour juin et une augmentation de 4,31 % pour juillet 2012 comparativement à juin et juillet 2011 pour le transport par autobus. Le comparatif mensuel train entre 2011 et 2012 est de -1,21 % pour juin et de 15,03 % pour juillet. Le comparatif global annuel train et autobus est de -0,14 % et -0,12 % respectivement pour juin et juillet. Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'usagers par départ, afin de cibler les départs avec des personnes debout et les départs qui sont moins utilisés.

Madame Julie Ruel présente également les plaintes et demandes de service des mois de juin et juillet 2012. Les usagers du CIT Roussillon ont déposé dix-huit (18) plaintes en juin et seize (16) en juillet. Plusieurs de ces plaintes sont attribuables au transporteur. Madame Ruel fait mention de la plainte récurrente d'une usagère concernant un chauffeur omettant de faire certains arrêts en soirée. Cette usagère a, de plus, fait parvenir une preuve vidéo directement au transporteur et désire obtenir un dédommagement. Le chauffeur fautif a reçu un avis disciplinaire concernant ce manquement.

Les usagers ont également fait deux (2) demandes de service au cours du mois de juin et cinq (5) au mois de juillet. Madame Ruel présente aux membres du Conseil l'analyse détaillée des demandes de services récurrentes ainsi que les recommandations apportées en fonction des résultats d'analyse. Ces demandes seront présentées au comité consultatif des usagers afin d'obtenir leur avis.

Le rapport des bris mécaniques indique dix (10) bris mécaniques durant le mois de juin et treize (13) bris durant le mois de juillet 2012. Monsieur Michel Béland questionne Monsieur Yanik Daigneault, représentant du transporteur au sujet de la hausse importante du nombre de bris mécaniques. Monsieur Daigneault s'engage à analyser les bris survenus au cours des derniers mois et à transmettre un rapport détaillé à Madame Ruel.

5 BIENVENUE AUX USAGERS

Messieurs Yanick Daigneault et Daniel Rivest représentants du transporteur sont présents.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

6.1.1. ROCHE - 2012-06 / réf. : l'approche;

6.1.2. BFL Canada - 2012-06-15 / réf. : Certificat d'assurance;

6.1.3. MTQ - 2012-06-15 / réf. : Plan québécois des infrastructures en transport en commun 2011-2016;

6.1.4. Bélanger Sauvé - 2012-06-18 / réf. : Conseil intermunicipal de transport Roussillon / général - Opinion contrat SAEIV;

6.1.5. MTQ - 2012-07-04 / réf. : Réponse à la correspondance d'appui au CIT du Haut-Saint-Laurent;



6.1.6. Monsieur Pierre Moreau, ministre des Transports du Québec - 2012-07-23 / réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes, volet immobilisations - Projet d'achat et d'installation de vingt abribus;

6.1.7. Monsieur Daniel Bergeron, AMT - 2012-07-20 / réf. : Vérification des contributions municipales au transport en commun en vue du versement final par l'AMT du produit de la majoration de la taxe sur les carburants pour l'année financière 2011;

6.2 Correspondance envoyée :

6.2.1. Monsieur Pierre Bélanger, AQTIM - 2012-06-26 / réf. : Acquisition d'équipements OPUS;

6.2.2. Madame Marie-Hélène Leroux, AMT- 2012-07-09 / réf. : Projets de prolongement du métro;

6.2.3. Aux membres du Conseil - 2012-07-09 / réf. : Affiche du circuit électrique - Bienvenue aux voitures électriques !;

6.2.4. Monsieur Hugo Morissette - 2012-07-12 / réf. : Concept permanent à Saint-Constant;

6.2.5. Monsieur Jean-Yves Trottier, Raymond Chabot Grant Thornton - 2012-07-20 / réf. : Lettre d'affirmation relative à l'audit des éléments pertinents du rapport d'exploitation 2011;

6.2.6. Monsieur Paul Côté, AMT - 2012-08-07 / réf. : Installation des panneaux à messages variables (PMV) dans les stationnements incitatifs du CIT Le Richelain, du CIT Roussillon, du CIT Chambly-Richelieu-Carignan et de la ville de Sainte-Julie

6.2.7 Monsieur Yanik Daigneault, Transdev-Veolia - 2012-08-13 / réf. : Plaintes non traitées;

7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2012-066 PROJET PILOTE CIT ROUSSILLON-TARSO / CAMPAGNE PUBLICITAIRE;

CONSIDÉRANT la résolution 2012-043 autorisant la mise sur pied d'un projet pilote permettant aux usagers du CIT Roussillon d'utiliser les places disponibles à bord du transport adapté TARSO, et ce, à compter du mois de septembre 2012 pour une période de douze (12) mois;

CONSIDÉRANT qu'afin d'informer les usagers de la disponibilité de ce service, des annonces seront publiées dans les différents journaux locaux ainsi qu'au sein des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que ce service étant également disponible auprès des usagers du CIT Le Richelain, les frais de publicité seront partagés avec cet organisme;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault

Appuyé de : Monsieur Marc Verville

Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la publication d'annonces informant les usagers du CIT Roussillon de la mise sur pied d'un projet pilote leur permettant d'utiliser les places disponibles à bord du transport adapté TARSO dans les différents journaux locaux ainsi qu'au sein des municipalités participantes et de partager les frais de ces publicités avec le CIT Le Richelain.

ADOPTÉE

7.2 2012-067 RESSOURCE ADDITIONNELLE - PROJET SAEIV;

CONSIDÉRANT que l'implantation et la mise en service du projet SAEIV demanderont plusieurs heures de travail;

CONSIDÉRANT que le Conseil reconnaît que les tâches reliées à la mise en service du projet SAEIV ne sont pas incluses dans le contrat de Société Gestrans;



CONSIDÉRANT que des ressources additionnelles s'avèrent nécessaires pour le projet SAEIV;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à ces ressources additionnelles ont déjà été approuvés par le budget 2012;

CONSIDÉRANT que les frais de ces ressources additionnelles seront partagés entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, le CIT Le Richelain, le CIT Roussillon et la ville de Ste-Julie, à parts égales;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de s'assurer de l'utilisation de ces ressources;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'accorder à Société Gestrans un montant maximal, pour le CIT Roussillon, de 20 000 \$ (excluant les taxes) pour les frais des ressources additionnelles relatives à l'implantation et la mise en service du projet SAEIV.

ADOPTÉE

7.3 2012-068 RÉOLUTION CONCERNANT UNE MODIFICATION AU CIRCUIT 33

CONSIDÉRANT que les usagers du circuit 33 souhaitent que le départ de 6h20 de ce circuit arrête à la gare Ste-Catherine de Saint-Constant;

CONSIDÉRANT que l'ajout de cet arrêt nécessite trois (3) minutes;

CONSIDÉRANT qu'afin de permettre aux usagers du circuit 33 d'arriver à temps pour les différentes correspondances au stationnement Georges-Gagné il est nécessaire de devancer ce départ de trois (3) minutes;

CONSIDÉRANT que cette modification n'engendrera aucun frais supplémentaires pour le CIT puisque seul le temps de battement sera impacté;

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon désire répondre à la demande de ses usagers;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

De devancer le départ du circuit 33 de 6h20 de trois (3) minutes, soit à 6h17 afin qu'un arrêt puisse être effectué à la gare Ste-Catherine de Saint-Constant.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

8. VARIA

8.1 PRÉSENTATION DE MONSIEUR FRANÇOIS REBELLO

Monsieur Michel Béland précise que Monsieur François Rebello, candidat de la Coalition Avenir Québec dans la circonscription de Sanguinet a présenté au Conseil des demandes concernant l'augmentation du service de transport en commun sur le territoire du CIT. Il a été mentionné à Monsieur Rebello que les demandes de services des usagers sont répertoriées et analysées mensuellement et que plusieurs ajouts sont faits ponctuellement en fonction des résultats d'analyse.

8.2 MODIFICATIONS AU STATIONNEMENT DE LA GARE STE-CATHERINE À SAINT-CONSTANT

Monsieur David Viannay explique les modifications annoncées par l'AMT à la gare Ste-Catherine à Saint-Constant. Monsieur Viannay précise que le CIT a intérêt à



demeurer proactif concernant la desserte des départs de train. Une étude sera effectuée sur les ajouts de service possibles. Un suivi sera fait lors de la prochaine assemblée.

8.3 BORNE ÉLECTRIQUE AU STATIONNEMENT INCITATIF

L'AMT a récemment annoncé l'installation de bornes de rechargement dans plusieurs de ces stationnements incitatifs. Le stationnement Georges-Gagné ne faisant pas partie du lot, le Conseil souhaite qu'une demande officielle soit transmise à l'AMT. Monsieur David Viannay se chargera de demander l'installation d'une borne permettant le branchement des voitures électriques au stationnement incitatif Georges-Gagné.

9. 2012-069 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 18 septembre 2012, à 19 h 30 à l'Hôtel de ville de Saint-Constant.


ADOPTÉE

10. 2012-070 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 21 août 2012 à 20h16.

ADOPTÉE



Michel Béland
Vice-président



Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier